

ment, beaucoup d'affûts de canons sont forcés.

La gelée continue. Les routes sont impraticables aux chevaux, mais il y a beaucoup d'engleures parmi les troupes allemandes.

(Extrait d'une correspondance du Daily News).
Versailles 12 janvier.

Le bombardement d'aujourd'hui est le plus violent dont j'aie été témoin depuis que les Allemands sont arrivés devant Paris. Le grondement du canon est incessant sur toute la ligne du front. Le temps clair est favorable à la juste du tir. Les canons français, tout en ne restant pas muets, ne jouent qu'un second rôle dans la canonnade. De la station que j'ai choisie ce matin, j'ai pu juger de la lutte par le bruit, bien mieux que par les bouffées de fumée qui s'échappent du talus des lieux élevés ou qui rasant la plaine vers la ville. La seule chance que j'avais d'être troublé dans mes observations venait du Mont-Valérien, dont les décharges plongeaient en flanc dans les lignes allemandes, mais à des intervalles peu rapprochés.

L'incendie des casernes d'Issy et de Montrouge rend très incommode la situation de la garnison, mais elle a dû s'y attendre. De pareilles casernes dans de pareils forts, sont comme des boîtes de foin sur le pont d'un vaisseau en guerre.

On dit que les Allemands ont ouvert leur première parallèle contre Issy et ont l'intention de prendre régulièrement toutes les fortifications du Midi. S'il en est ainsi, ils ont contre eux la forte gelée qui règne ici.

L'ARMÉE DE PARIS.

Le nombre total d'hommes pourvus d'armes est évalué grosso modo à 520,000, divisés en trois armées. La première est commandée par le général Clément Thomas; la seconde, par le général Ducrot; la troisième, par le général Vinoy.

L'armée du général Thomas, la plus nombreuse, compte environ 300,000 hommes; elle est composée en grande partie des gardes nationaux et des gardes sédentaires. Des éliminations ont graduellement converti cette troupe civile en une armée propre à tenir la campagne. Les nouveaux régiments sont commandés par des colonels de fraîche promotion. Les gardes sédentaires servent sur les remparts de l'enceinte. Ils occupent aussi un certain nombre de postes ou ville.

La garde nationale n'a que cinq batteries d'artillerie; mais on fait de grands efforts pour augmenter cet effectif. Elle n'a pas non plus de cavalerie.

Les gardes urbaines font le service de police. Leur uniforme obligatoire consiste en un pantalon bleu à bande rouge, un képi à cocarde rouge aussi; le reste en costume à volonté.

La seconde armée, commandée par le général Ducrot, consiste en 150,000 réguliers et gardes mobiles, avec 88 batteries d'artillerie de campagne, des mitrailleuses et deux régiments de cavalerie. Elle est divisée en trois corps, dont deux sont sous les ordres des généraux Blanchard et Bellemare.

Cette armée, par suite des renforts qu'elle doit encore recevoir, atteindra dans peu de jours le chiffre de 200,000 hommes. Elle n'entre pas dans Paris, elle campe ou est cantonnée autour de la ville, entre les forts et sur certains points devant les défenses.

La troisième armée, sous les ordres du général Vinoy, adjoind précédemment au général Ducrot, maintenant chargé, par un avancement mérité, d'un com-

mandement indépendant et important, compte 70,000 hommes.

Elle est composée des bataillons de dépôt de la garde impériale, aujourd'hui dépouillés de leurs galons et incorporés dans la ligne, de gardes marins, puis de quelques bataillons de ligne, des anciens sergents de ville, des gendarmes et de quelques « mobiles » de province.

L'armée de Vinoy fournit des garnisons aux forts et des tirailleurs, en cas de besoin, aux 90 bataillons qui constituent le rayon de l'enceinte.

(Défense nationale.)

On lit dans le Gaulois :

Chronique de l'émigration.

La guerre va de nouveau menacer les frontières de la Belgique, le siège de Longwy et celui de Givet sont décidés, déjà l'artillerie prend ses positions, déjà l'armée belge se groupe aux confins de son territoire pour défendre sa neutralité. Ceux qui ne dorment guère, et — le nombre en est grand par ces temps de désolation, parmi les exilés surtout, — ceux-là peuvent entendre pendant la nuit le bruit que font les soldats se dirigeant vers les gares.

Il va donc nous venir de nouveaux blessés; les ambulances se vident à peu, — non pas les prisons, hélas ! car nos pauvres soldats continuent à y être sévèrement enfermés, — les malades sont guéris en grande partie; quelques-uns de ces hospices improvisés ont été plus favorablement traités quant au succès de leurs soins, surtout aussi assidus et aussi éclairés, je n'en doute pas. Au Champ-des-Manœuvres, entre autres, on n'a pas perdu un seul des nombreux soldats qui s'y sont succédé depuis plusieurs mois.

J'ai vu hier un de ces convalescents; il doit la vie à la science et à son courage assurément. L'histoire de cette cure mérite d'être racontée;

On avait transporté cet enfant de 22 ans, après une longue attente, sans secours, sur le champ de bataille, alors que son bras était déjà inguérissable, pour ainsi dire. Après l'amputation faite, la fièvre d'hôpital l'avait saisi et la gangrène s'était mise dans sa plaie. Il gisait dans un coin, condamné à mort et déjà abandonné des infirmiers, qui consacraient leur temps à des efforts plus effectifs. Il n'était pas alors au Champ-des-Manœuvres.

M. Emile D... un des plus zélés administrateurs de cette œuvre de charité, vint à l'ambulance où se trouvait ce malheureux, accompagné d'un docteur de ses amis. En passant près de ce lit solitaire avec le médecin du lieu, il demanda quelques détails sur ce pauvre garçon, qui les suivait d'un regard inquiet.

— Il n'y a rien à faire pour lui, répondit le praticien, chez qui l'habitude de voir souffrir avait émoussé les délicatesses de la sensibilité. Il ne guérira pas.

— Il a pourtant l'œil bon, ce me semble, je ne puis me résoudre à le livrer si jeune à la mort. Voulez-vous me le laisser emmener chez nous, j'ai idée que nous le sauverons.

— Vous pouvez en faire à votre bon plaisir, mais il passera peut-être en route.

Notez que le patient entendait tout cela.

— Essayons ! s'écrièrent les deux amis.

On plaça le moribond dans une voiture avec le docteur; M. D... prit le chemin de fer et courut faire préparer un lit dans une pièce séparée, car la fièvre d'hôpital est contagieuse et l'on ne pouvait mettre ce malade avec les autres.

Il supporta le voyage contre toute attente; examen fait de sa plaie, les gens

de l'art déclaraient le cas des plus graves. L'un d'eux s'écria :

— Il n'y a que de Roubaix qui puisse le sauver. Allons le prier de venir.

— C'est l'heure de son dîner, il ne se dérangera peut-être pas.

Tentons l'aventure du moins.

M. D... infatigable, courut chez M. de Roubaix; il le trouva au moment de se mettre à table et lui exposa le fait. L'habile chirurgien n'hésita pas et prit son chapeau et suivit immédiatement le bienfaisant négociateur.

Arrivé près du blessé, il l'examina avec attention, son visage se rembrunit, il porta sur le jeune homme un regard scrutateur :

— Avez-vous du courage ? lui demanda-t-il.

— Je le crois, monsieur.

— Vous sentez-vous la force de souffrir horriblement, autant qu'il est possible de souffrir ?

— Me guérez-vous ?

— Je l'espère.

— Eh bien, faites.

Il ne restait qu'un moyen, recourir à un ancien système, employer le citron. C'est tout bonnement une torture, digne des martyrs du Japon et de la Chine. Le chirurgien enleva les chairs gangrénées et ensuite l'acide fit son œuvre. Le patient hurlait, pourtant il supporta ce supplice et le remède fut tellement efficace qu'aujourd'hui le moblot est hors d'affaire, gai comme une alouette, se promenant dans les rues de Bruxelles et attendant un bras mécanique que ces sauveurs lui font perfectionner et qui le mettra à même de se servir. Il a vu la mort de près.

Nous lisons dans le Guetteur :

Nous avons le profond regret d'annoncer que notre confrère, M. Léon Magnier, rédacteur en chef du Courrier de Saint-Quentin, a été arrêté et emmené par les Prussiens.

On lit dans l'Indépendance belge :

Le général d'Aurelles de Paladine, qui est toujours dans le département de l'Ain a reçu une lettre de M. Gambetta qui lui propose de reprendre un commandement.

On ne connaît pas encore sa réponse.

Nous lisons dans le Pungolo, de Naples, du 11 :

Le Vésuve a commencé une modeste éruption, de nature à satisfaire la curiosité des touristes, sans faire courir aux populations les périls des années dernières.

C'est un spectacle en miniature que le cratère offre aux voyageurs et aux curieux qui désirent assister de près aux mugissements de la montagne et à la lave incandescente lancée au-delà du bord du grand cône.

Le sismographe et l'appareil de variation sont par intervalle légèrement agités.

Naples 13. — Une éruption de Vésuve a commencé cette nuit. La lave, sortant du sommet du cône, s'est dirigée vers l'Atrio del Cavallo. Aucun danger jusqu'à présent.

Chronique locale & départementale

Le Recueil des actes de la préfecture contient le document suivant :

Par arrêté préfectoral, la première session des commissions municipales faisant fonctions de Conseils municipaux dans les villes et communes du département, s'ouvrira le 3 au 8 février prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Voici en quels termes le Progrès du Nord rend compte de la démarche faite par un groupe nombreux de citoyens illots dans le but d'exprimer à MM. Testelin et Pierre Legrand la reconnaissance publique pour les services qu'ils ont rendus.

Hier soir, un grand nombre de nos concitoyens voulant manifester à MM. Testelin et Legrand le regret que leur faisait éprouver leur retraite des fonctions de Commissaire général et préfet, se sont rendus à cet effet à la préfecture où ils ont été reçus par ces deux honorables citoyens.

M. Desbonnets s'est fait l'interprète des sentiments qui avaient inspiré cette démonstration en exprimant au nom de tous les regrets excités par une retraite que tous auraient voulu retarder. Mais avec nos regrets, s'est empressé d'ajouter M. Desbonnets, recevez tous les deux l'expression de notre reconnaissance, car vous avez rempli une tâche aussi pénible que difficile à l'heure où le dévouement seul et le devoir envers le pays pouvaient décider les plus fermes à ne pas décliner le fardeau, mais dans le labeur et dans la tâche que vos efforts ont accomplis, la ville entière vous unira dans sa gratitude, et sa reconnaissance survivra à votre retraite.

M. Testelin prit alors la parole pour remercier les citoyens accourus à la préfecture, et dans quelques paroles, que nous pouvons simplement résumer, il leur dit : Nous avons certainement fait tout devoir en prenant les fonctions que la chute du gouvernement impérial plaçait entre nos mains; mais mon ami Legrand et moi ne pensions pas devoir les conserver aussi longtemps. Quand nous sommes arrivés ici, nous n'avons trouvé que désordre et confusion partout, personnel et matériel tout manquait, la confiance surtout, c'était désespérant. Les fonctionnaires sur qui nous étions le plus en droit de compter nous reprochaient nos efforts et déclaraient nos tentatives stériles et insensées. Dans notre organisation si difficile à poursuivre, nous rencontrions des obstacles dans la faiblesse et le découragement de ceux qui devaient être officiellement nos auxiliaires.

Nous avions la foi, et la volonté ne nous a pas abandonnés. Vous dire ce que nous avons eu d'efforts à faire, est inutile, il suffit que nous ayons triomphé des obstacles, sans avoir commis de fautes, non sans doute, mais en marchant à travers les difficultés de tout genre et ne perdant jamais de vue la défense du pays. Nous avons ainsi équipé et armé nos mobiles, nous mobilisés, fourni des armes à l'armée de ligne elle-même qui nous doit 8,000 chassepots, créé une véritable armée d'artillerie, et fourni une véritable armée à un général qui n'est pas seulement un officier de premier mérite, mais qui est un philosophe, un esprit distingué, un savant de premier ordre, un homme enfin dont vous ne tarderez pas à reconnaître l'immense valeur, et qui sera dans le Nord ce que Bourbaki sera dans l'Est.

Quand la tâche nous parut près d'être accomplie, quand le chaos eut disparu peu à peu, quand l'ordre commença à régner dans nos affaires, nous demandâmes à nous retirer et à céder la place à d'autres, mais le gouvernement avec lequel nous n'avions cessé un seul instant d'être d'accord, nous pria de continuer quelque temps encore jusqu'à ce qu'il put confier notre département à des mains capables et sûres, et nous n'avons pas cru pouvoir refuser, malgré les sacrifices personnels que dut faire mon ami Legrand et malgré la fatigue qui commençait à m'accabler.

Aujourd'hui j'ai acquis la conviction que le commissariat général était inutile, qu'il pouvait même être un embarras par la complication d'un rouage de surcroît.

L'heure de me retirer était venue, et j'étais allé à la préfecture. Legrand et moi nous avons voulu en sortir ensemble. Le gouvernement avait envoyé un homme aussi capable que dévoué, un illustre savant qui avait donné des gages certains à la démocratie et que sa haute science avait imposé comme professeur à une de nos plus illustres écoles, malgré ses opinions radicales; nous pouvions partir sans crainte de laisser en des mains infidèles le dépôt que nous avions reçu et que nous voulions rendre à un digne successeur.

Si nous sommes entrés ici à une heure triste et presque désespérée; nous quittons notre poste à un moment où, je crois pouvoir vous le dire, la position est telle qu'avec un peu de réflexion, nous serons sauvés. Paris ne souffrira que des pertes réparables du bombardement. Paris peut tenir et tiendra longtemps. Bourbaki est dans une position telle qu'il dérangera difficilement peu, nos armées affaiblies se consolideront, celles qui n'ont pas été éprouvées batront l'ennemi. Je ne vous dis pas que nous n'aurions pas encore des revers, mais comme me le disait, il y a quelques jours, un officier supérieur étranger, si vous pouvez encore être battu trois mois sans cesser, en ce qui concerne la Prusse et des Prussiens. Et je crois que le roi Guillaume est de cet avis; il est vrai qu'il veut faire en Prusse un voyage, avant-coureur probable de la retraite de son armée, et signe du peu d'espoir qu'il conserve, d'entrer dans Paris. Je vous le dis donc en toute sincérité, je crois notre situation bonne et j'ai la conviction que malgré les échecs passagers qui pourraient contrarier notre résistance, nous triompherons des Prussiens.

Et maintenant laissez-moi vous dire encore combien nous sommes émus de votre démarche et combien nous sommes touchés du témoignage d'estime et de sympathie que vous nous apportez. Cette sympathie je vous demande de la continuer à notre successeur, il en est assurément digne et il en aura besoin. Bien des difficultés s'offriront à lui, le concours des amis doit lui être assuré. Les partis ne désarment jamais longtemps et les institutions démocratiques ont des adversaires acharnés, ne l'oubliez pas et serrez-vous auprès de celui qui va venir après nous défendre la cause de la liberté.

M. Legrand voulut alors remercier aussi la foule qui avait enyahi son cabinet, et d'une voix qui trahissait une vive émotion, il s'exprima à peu près en ces termes :

Je ne veux pas répéter ce que vous m'avez dit M. Testelin, votre démarche, après de nous être plus doucement reconvenue que je pusse l'espérer, du peu que j'ai fait, mais si j'ai fait quelque chose d'utile au pays, c'est à lui, c'est à M. Testelin que je le dois, car c'est lui qui m'a guidé, qui m'a inspiré, qui m'a encouragé dans toutes les occasions. C'est donc à lui que doit s'adresser votre gratitude, car c'est à lui que vous devez tout ce que nous avons fait; c'est sous sa constante et inépuisable inspiration que j'ai agi.

Comme lui j'ai aspiré depuis tout ce temps à me démettre des fonctions que m'avaient été confiées, comme lui j'ai attendu le moment où je pourrais sans manquer à ce que je devais au pays quitter le poste que j'avais accepté, et comme lui j'y suis resté jusqu'à l'heure où le gouvernement avec lequel nous avons toujours été en accord complet d'idées et de sentiments a trouvé un successeur capable d'administrer notre beau département et comme nous, en communauté d'idées avec lui. Chaque fois que nous avons été consultés par le gouvernement nous nous sommes trouvés animés du même esprit, imbus des mêmes principes, et chaque fois qu'il nous a exprimé

— Je vis donc encore, murmura-t-elle. Et depuis combien de temps suis-je au lit ?

— Il y a quatre semaines que vous êtes dans le délire de la fièvre, répondit le chapelain. Vous voyez donc bien que votre rêve vous a trompée, que Dieu ne voulait pas votre mort !

— Quatre semaines ! Au revoir, dans trois mois ! balbutia-t-elle, et elle ferma les yeux et se tut.

— Songez, ma fille, à ce que vous avez juré par l'âme de votre mère ! lui dit le prêtre à voix basse.

— Je ne l'oublierai pas.

Peu à peu la princesse se remit et les forces lui revinrent. Dieu voulait qu'elle supportât encore l'existence; elle s'y résignait donc, soutenue par l'espoir de rejoindre dans trois mois celui qu'elle avait perdu; mais elle ne recouvrerait pas la moindre étincelle de sa gaieté.

Le jour où elle put quitter la chambre pour la première fois, elle fit demander à son père un entretien.

On ne lui avait pas laissé ignorer qu'il était venu souvent pendant son délire s'asseoir des heures entières au chevet de son lit; mais depuis qu'elle avait recouvré la connaissance, il ne s'était plus présenté et ne lui avait pas fait témoigner le moindre intérêt.

Elle tressaillit et une pâleur livide couvrit ses joues quand on lui rapporta que le duc l'attendait à l'instant même. « Mon Dieu, mon Dieu ! murmura-t-elle, aurai-je la force de le revoir, lui, le... »

Elle se tut et ferma les yeux comme pour ne pas voir la scène affreuse qui se représentait soudain à son esprit dans son horrible réalité. — Mais elle repoussa cette image déchirante, et rassembla toute son énergie pour paraître calme quand elle allait implorer de son père une dernière grâce.

Le duc Philippe de Parme était seul, debout au milieu de son cabinet. A l'entrée de sa fille, il porta sur elle des regards sombres et assurés. Isabelle, profondément triste, n'ayant point le courage de s'approcher de lui, s'appuya contre la porte.

« Avance, Isabelle, » dit-il d'un ton impérieux, en lui tendant la main.

Elle était sur le point de la saisir, après avoir fait quelques pas en avant; mais tout à coup elle recula en frissonnant, et, baissant les yeux, elle murmura, peut-être à son insu : « Non, non, je ne puis toucher cette main ! Impossible ! »

Le duc la laissa retomber lentement, et la colère assombrit son front.

« Que me veux-tu ? » lui demanda-t-il avec dureté; pourquoi m'as-tu fait demander une audience ? »

Isabelle releva les yeux; ses regards rencontrèrent et soutinrent ceux de son père.

« J'ai une prière à vous adresser, répondit-elle.

— Parle !

— Je supplie mon père de me permettre de me retirer dans un cloître et d'y prendre le voile.

— Et pourquoi cela ? demanda tranquillement le duc.

— Pour consacrer au service de Dieu le peu de jours qu'il me reste à vivre.

— Folie de jeune exaltation amoureuse ! s'écria-t-il avec un sourire méprisant, en parcourant la pièce de long en large. Tout à coup, il s'arrêta devant elle et la regarda d'un œil dur et haïeux.

« Je ne puis accueillir ta demande, poursuivit-il. J'ai formé d'autres projets. La petite fille du roi d'Espagne ne peut pas mourir dans un cloître comme une pécheresse repentante; il faut que personne ne sache, ni même ne soupçonne qu'elle a une faute à expier; et, si l'y a une tache à son passé, elle doit la cacher sous la pourpre et non pas sous le voile.

— Mon père, je n'ai point d'ambition, reprit-elle avec douceur, et je vous réitérerai ma prière.

— Moi, je te répète : impossible ! j'ai de l'ambition pour ma maison, et un autre sort que le couvent est réservé à ma fille. Une des grandes puissances européennes m'a demandé ta main pour l'héritier présomptif de son trône, et j'ai résolu d'accepter cette alliance.

— Mais le Ciel, plus miséricordieux que vous, mon père, ne le permettra pas; je n'ai plus un mois à vivre.

— Eh bien, meurs; mais meurs sous la pourpre !

— Personne n'a le droit de disputer Dieu un cœur qui se consacre à lui, di-

elle avec chaleur. Si V. A. me refuse son consentement, je m'en passerai, et, quelque puissante que soit votre main, elle n'aura pas le pouvoir d'arracher de l'autel la fiancée du Seigneur !

— Ah ! tu oses me menacer ! Tu songes à te révolter contre l'autorité paternelle. Mais sache que je punirai comme il le mérite ce crime de haute trahison, et que ta tête tombera sur l'échafaud !

— Je ne crains pas la mort, je la désire, au contraire, dit-elle avec un triste sourire.

— Ah ! c'est vrai; tu as la fantaisie bizarre de vouloir mourir. Mais écoute ce que j'ai encore à te dire ! Fais bien attention ! je vais te raconter une histoire qui est arrivée — pendant la maladie. — Le fils d'une des familles les plus nobles et les plus anciennes de ce pays, le fils unique de parents âgés, l'unique soutien de sa sœur, avait trempé dans un complot et s'était rendu traître à son souverain, au mépris de son devoir, de son honneur et des lois, crime assimilé au parricide. J'en suis instruit; on m'en fournit des preuves irréfragables, et je m'en convainquis, en outre, de mes propres yeux et de mes propres oreilles.

J'aurais pu le faire arrêter et le livrer à la justice, qui l'eût condamné à mourir sur l'échafaud. Mais j'eus pitié de sa maison et ne voulus pas souiller l'honneur de son père et de sa famille. Au lieu donc de le livrer à la vindicte publique, moi qui tiens de Dieu le droit de juger et de punir, je le fis mettre à mort secrète-

ment. Te nommerai-je ce traître ?

— Non, non ! s'écria-t-elle pâle comme la mort. Ne prononcez pas son nom en l'accompagnant de cette épithète !

— Ecoute encore : ce traître avait une complice, placée par Dieu dans une telle position que je ne puis ni vouloir la punir elle-même. Mais si elle ose me résister, si elle ne remplit pas mes desirs en souriant, je me vengerai d'elle sur la famille de son complice. Plus de pitié alors, je dénonce le crime qui a déjà reçu sa punition; je confisque, en vertu de la loi, les biens du supplicié; je flétris son nom du stigmate de la honte; je bannis de mes Etats ses parents et sa sœur, qui, ne possédant plus rien alors qu'un nom déshonoré, en seront réduits à tendre la main à l'étranger; je...

— Assez, mon père, assez, interrompit Isabelle tremblant de tous ses membres. Je suis prête à obéir à tous vos ordres tant que je vivrai; prête à me marier, si vous me promettez de conserver vos faveurs à la famille du — mort, de ne pas flétrir son nom, de laisser à ses parents leurs biens, de protéger leur fille et de lui donner une position brillante à votre cour.

— Tout cela je te le promets, comme aussi d'oublier le crime du fils, au lieu de m'en venger sur la famille.

— J'épouserai donc l'homme que vous me destinez, mon père, si Dieu m'en accorde le temps. Je vous remercie de la faveur de cette audience; permettez-moi de me retirer.